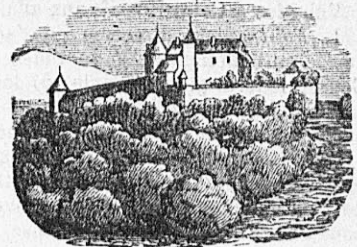




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

BUREAU DU JOURNAL: Grand'Rue N° 295. BULLE

PRIX DE L'ABONNEMENT:

Pour la Suisse: 1 an, Fr. 4 50
» » 6 mois, » 2 50
Etranger: 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.
payable d'avance.

Prix du numéro: 5 cent.

On s'abonne à tous les bureaux de poste.

Prix des annonces et réclames:

Annonces: Pour le canton, 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent. la ligne ou son espace.

Réclames: 80 cent. la ligne.

Lettres et argent francs de port.

BULLE, le 24 février 1893.

Hier, à deux heures après midi, dans la salle du tribunal du château de Bulle, une assemblée quasi officielle — puisque elle était réunie par voie de convocation émanant de la Direction de l'intérieur et sous la présidence de M. le préfet de la Gruyère — a discuté l'avant-projet sur l'assistance des pauvres et les institutions hospitalières.

Différentes modifications au texte qui avait été envoyé à une partie des assistants ont été présentées; des réflexions, des observations, des modifications au texte, très judicieuses, ont été faites. En signaler les interprètes ne servirait à rien du tout au point de vue du but que l'on se propose, à savoir la recherche de l'extinction du paupérisme, dans notre canton en particulier, sans que cette question si importante puisse porter préjudice aux intérêts bien entendus des communes. Notre but, aujourd'hui, est de traduire l'impression générale de l'assemblée et, si l'on veut bien nous le permettre, notre impression personnelle.

Une question aussi grave que celle d'une loi sur l'assistance des pauvres et les institutions hospitalières nécessite, si on veut la considérer sous les points de vue multiples qu'elle présente, une étude très approfondie.

Nous voulons bien admettre que les rédacteurs de l'avant-projet n'aient eu d'autre objectif que l'intérêt général; mais, du moment qu'il s'agit de questions qui se relient à la fois aux relations du droit fédéral avec le droit cantonal, de l'autonomie des communes, des relations les plus normales à établir entre les autorités administratives et le clergé; qu'il faut — les statistiques officielles sont là pour le prouver d'une façon aussi formelle que malheureuse — rechercher avant tout les sources d'où naissent les infériorités momentanées de forces actives que nos recrues présentent dans les conseils de réforme, certes, la question de l'assistance des pauvres est d'une importance capitale!

Ah! s'il ne s'agissait que de délier plus ou moins les cordons de sa bourse lorsqu'un mandiant vient

quémander à notre porte, l'affaire serait bientôt terminée. Tout le monde comprendrait, et la presse tout entière se ferait un devoir de dire aux riches: Déliez, déliez! A ceux qui le sont moins: Déliez quand même! Et à ceux qui n'ont presque rien: Déliez aussi! Celui « qui donne aux pauvres prête à Dieu! »

Mais il y a bien autre chose dans le problème que pose l'avant-projet dont nous parlons aujourd'hui; et, au fond, la discussion qui a eu lieu à Bulle jeudi prouve que tous les assistants l'ont compris.

Quels doivent être, dans ce domaine, les droits et les prérogatives dont les communes doivent jouir?

Comment doit s'exercer le contrôle de l'Etat et où doit-il s'arrêter?

Comment et dans quelle mesure le clergé doit-il intervenir? quelle est la quote-part qu'il faut lui attribuer, officiellement, soit dans l'administration des fonds dont l'assistance publique peut disposer, soit dans la distribution des ressources dont elle doit faire une judicieuse répartition?

Quelles sont les mesures à prendre pour assurer, d'une part, le respect qui est dû à l'autorité paternelle; et, d'autre part, donner à l'administration les moyens d'intervenir avantageusement, et pour la moralité publique et pour les intérêts matériels de la république, et cela d'une façon équitable?

Mais nous ne voulons pas multiplier les points interrogatifs. M. le préfet de la Gruyère, en déclarant, à la fin de la séance, qu'il priait les personnes présentes de lui adresser les observations qu'elles pourraient avoir à faire dans un délai de huit jours, a bien compris que la question, ou plutôt les multiples questions, que soulève l'avant-projet de loi sur l'assistance publique, n'étaient pas suffisamment mûries; qu'il fallait, si l'on voulait faire « bonne besogne », réfléchir beaucoup encore et étudier pas mal.

Il ne suffit pas, lorsqu'il s'agit de la recherche de la solution d'un problème important, d'inviter tous ceux qui sont à même, soit par leurs connaissances acquises, soit par leur bonne volonté, à prendre un morceau de craie et aller gribouiller sur le « tableau noir » un plus ou moins grand nombre de chiffres, de signes en moins ou de signes en plus. — Non. — Il

faut trouver la solution juste: si on n'en trouve qu'une demi-juste ou une fausse, mieux aurait-il valu ne pas s'occuper du problème du tout.

Eh bien, pratiquement, à propos de la question qui nous occupe, comme à celui de toutes autres qui peuvent se présenter, nous croyons qu'on ferait bien, en adressant le problème — soit l'avant-projet de la loi — aux différentes personnes dont on tient à avoir l'opinion, d'ajouter: A telle date, vous serez invité à présenter vos observations devant une assemblée à laquelle vous serez convoqué. Alors, la discussion pourrait prendre un caractère vraiment utile.

En résumé, nous envisageons que l'avant-projet de loi sur l'assistance publique, sous peine de ne point aboutir à un résultat réellement efficace, devrait être représenté, dans tous les districts du canton, une seconde fois à des assemblées composées de délégués de toutes les communes et des personnes compétentes que les préfets jugeraient utiles de convoquer, tout en leur donnant avis, suffisamment à l'avance, du jour de la convocation, de manière à ce qu'il ne se trouve plus en présence, au moment de la discussion, que des *dévouements éclairés* et non des *bonnes volontés* qui risquent d'errer.

NOUVELLES DE LA SUISSE

Repos du dimanche. — En opposition à la motion Comtesse et consorts (heures de repos des employés), la Société des fonctionnaires, employés et ouvriers des chemins de fer adresse à l'Assemblée fédérale une requête demandant l'exécution complète de la loi fédérale du 27 juin 1890 sur les heures de repos dans l'exploitation des chemins de fer et autres moyens de transport. Les signataires prient les Chambres d'examiner leur requête dans la session de mars.

Un programme radical. — Le programme dont l'assemblée du parti radical argovien avait confié l'élaboration à une commission est rédigé et a été communiqué à la presse de la Suisse allemande.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 97

PETITE MÈRE

PAR ÉMILE RICHEBOURG

Pivoine était fort troublée, mais elle pensa qu'elle devait payer d'audace.

— Monsieur, répondit-elle, je ne comprends rien à vos paroles; vous vous trompez, il y a erreur, oui, certainement, il y a erreur de personne.

— Ainsi, Rose Guérin, vous niez?

— Mais oui, monsieur le commissaire, je nie.

— Prenez garde!

— Il faut pourtant bien que je vous dise que vous vous trompez, que je ne suis pas la personne que vous cherchez.

— C'est bien, nous saurons vous faire changer d'attitude.

Rose Guérin, au nom de la loi, je vous arrête.

— Vous m'arrêtez! exclama-t-elle.

— Oui, et vous allez me suivre.

— Encore une fois, monsieur le commissaire, il y a erreur, je n'ai rien fait, je suis innocente!

A ce moment, l'agent, qui était entré à son tour dans le salon et s'était approché d'un guéridon, mit la main sur une douzaine de cartes de visite portant le nom de Mme de Candy.

— Monsieur le commissaire, dit-il, regardez ceci; je crois que ces cartes de visite, pareilles à celle laissée chez Mme Lucotte, ne plaident pas en faveur de l'innocence de Mlle Guérin.

Celle-ci laissa échapper un cri et baissa la tête. Elle était confondue, écrasée.

— Eh bien, Rose Guérin, dit le magistrat, niez-vous encore?

Elle ne répondit pas. Maintenant elle tremblait de tous ses membres.

— Rose Guérin, reprit le commissaire, où est cette jeune fille que vous avez attirée dans un piège? répondez, je vous l'ordonne!

— Je ne sais pas.

— Ah! vous ne savez pas... Où l'avez-vous conduite?

— A Ville-d'Avray.

— Où cela, à Ville-d'Avray?

— Dans une villa.

— A qui appartient cette villa?

— A un banquier.

— Qui se nomme?

— Grossmann.

— Enfin, voilà des renseignements. Et vous ne savez pas si la jeune fille est toujours à Ville-d'Avray?

— Je ne le sais pas.

— Soit. Mais il faut que nous le sachions le plus tôt possible; nous allons nous rendre à Ville-d'Avray. Vous nous accompagnez, Rose Guérin.

— Moi! Et pourquoi?

— D'abord pour nous indiquer la villa; ensuite vous êtes ma prisonnière et, vous tenant, je vous garde. Je ne sais pas encore quel compte vous aurez à rendre à la justice, mais vous pouvez souhaiter que la jeune fille n'ait pas été victime d'un odieux attentat.

Pivoine se laissa tomber sur son siège et se mit à pleurnicher, la figure dans ses mains.

— Perrot, reprit le magistrat s'adressant à l'agent, ces messieurs tiendront sans doute à venir avec nous; voyez s'ils peuvent garder leur victoria; dans le cas contraire, il nous faut deux voitures, deux voitures de remise, avec de bons

chevaux; trouvez-les au plus vite.

L'agent partit aussitôt.

Alors, pressée de questions, Pivoine dénonça Michelin et fit des aveux complets. Elle ignorait ce que le banquier avait donné à son complice, mais elle déclara avoir reçu, pour sa part, dix mille francs.

L'agent reparut. Les deux voitures commandées étaient là.

Sur l'ordre du commissaire, Pivoine mit son chapeau et trois autres descendirent. Un instant après, les deux voitures partaient à fond de train.

Nous avons laissé Berthe, après le départ de Grossmann, tombant à genoux et appelant Dieu à son secours, dans un cri d'immense douleur.

L'homme à qui elle venait d'être livrée avait-il quitté la villa pour retourner à Paris comme il le lui avait fait entendre? elle ne le savait pas.

Dans tous les cas, la nuit vint sans qu'elle eût pu trouver un peu de tranquillité. Redoutant quelque surprise, elle passa cette première nuit dans les larmes, pelotonnée dans un fauteuil.

Cependant le matin, vers neuf heures, quand la servante entra dans la chambre, apportant un bol de café au lait, elle trouva la jeune fille profondément endormie. Brisée par la fatigue et les terribles émotions de la veille, le sommeil l'avait vaincue.

La femme hochà la tête, déposa son plateau sur une table et se retira sans bruit.

Quand elle revint, à midi, apportant encore à manger à sa prisonnière, celle-ci, réveillée depuis une heure, se promenait dans la chambre. Elle n'avait touché ni au café, ni au petit pain qui était sur le plateau.

La servante mit les nouveaux comestibles sur la table et invita la jeune fille à prendre son repas.

[79] d, à Bulle. [108] mplis à très bon marché! [109] rendre: [110] e située au-dessus de la [111] is Scyboz, à Morlon. [112] mettre: [113] urant bien achalandé. [114] les WIDMANN, rue du Sim- [115] louer: [116] meublée ou non meublée, [117] S'adresser à Mme Vve [118] à Bulle. [119] médical. [120] le public qu'il s'est éta- [121] ancienne cure. [122] HAYOZ, méd.-chirurg- [123] perdu: [124] à l'usine à gaz, un cherpil- [125] ter contre récompense à [126] café, à Bulle. [127] ne personne bien portante [128] malade n'a instantanément [129] tasse de bon bouillon. — [130] leusement atteint par le [131] VÉRITABLE [132] de [133] EN [134] RATIONS [135] ans tous les magasins [136] picerie et de comes- [137] neries et pharmacies. [138] L. Verrey, [139] iste, à Lausanne, [140] p. ophthalmique. priv.-doc- [141] tous les jours (sauf mer- [142] venue Agassiz. (H10074 L) 505 [143] RENDRE [144] on 3000 pieds de foie et [145] éparément. [146] HOUSE DEMIERRE, Bulle. [147] MIERRE [148] urgien-dentiste, [149] BULLE [150] POE: les 24 et 25 févr. [151] [152] ERVEILLEUX! [153] SAVON aromatique [154] t de lis [155] YMANN & Cie, [156] our, à Dresde et Zurich, [157] fficence et le plus propre [158] importunes, les taches de [159] les dartres, comme aussi [160] e, sèche et jaune, etc. [161] rimerie de la Gruyère, à [162] s la pièce. [163] [164] eut vrai [165] udron et soufre [166] riqué par [167] e. fournisseurs de cour [168] e et Zurich, [169] autres spécialités de ce [170] e guérison des maladies [171] ant deux ou trois fois par [172] l rend la peau fraîche et [173] même un excellent préserv [174] agions et les refroidisse [175] es contrefaçons. [176] rimerie de la Gruyère, à [177] s la pièce. [178] nz, imprimeur-éditeur.

les deux tremblements de terre consécutifs qui ont ruiné Zante. D'autres disent que les dommages dépassent vingt millions. Pour toute l'île, le nombre des habitants ruinés et sans abris se monte à 40,000, dont 20,000 pour la ville de Zante.

CANTON DE FRIBOURG

Session extraordinaire du Grand Conseil. — Présidence de M. Louis Grand, président.

On donne lecture des pièces et messages suivants : 1° Message accompagnant le projet de décret concernant la révision partielle de la Constitution cantonale. Renvoyé à l'ancienne commission constitutionnelle dans laquelle M. Gottofrey, Morard et Vonderweid remplacent MM. Chassot, Castella et Tschertmann.

2° Projet de loi modifiant les dispositions de la loi sur les auberges en ce qui concerne les cercles. La jurisprudence fédérale établit que désormais les cercles sont soustraits entièrement à l'empire de l'art. 31 de la Constitution accordant aux cantons le droit de soumettre, par voie législative, aux restrictions exigées par le bien-être public, l'exercice du métier d'aubergiste et le commerce en détail des boissons spiritueuses. Les cercles ne sont plus considérés par l'autorité fédérale que comme des sociétés privées ayant toutes le droit d'obtenir des concessions au point de vue de l'égalité des citoyens devant la loi, pourvu que leurs locaux soient reconnus convenables.

En raison de cette jurisprudence, le Conseil d'Etat propose de supprimer les concessions de cercles proprement dits. Les cercles s'établiront, comme avant 1840, dans les établissements publics patentés, ou bien, considérés comme personnes morales, ils se pourvoient de la patente B, et le Conseil d'Etat demeurera libre d'examiner si ces établissements se justifient au point de vue du bien-être public.

Ce projet est renvoyé à une commission composée de MM. Schaller, Buman, Liechti, Bullet, Menoud, J. Philipona, Grangier.

3° Pétition de la conférence des instituteurs du Lac, signée Merz et First, demandant qu'un crédit soit ouvert au budget de l'Etat en faveur de la fondation de bibliothèques populaires, destinées à prêter les bonnes lectures.

Renvoyée à la commission des pétitions.

4° Message transmettant l'administration des Eaux et Forêts.

5° Projet de décret allouant un subside de 940 fr. pour travaux d'endiguement de la Siogne.

6° Projet d'achat d'une parcelle de forêt sur le territoire de Treyvaux.

On aborde le projet de loi sur l'assurance obligatoire du mobilier.

MM. Chassot, rapporteur, Schaller, représentant du Conseil d'Etat, Currat et Reichlen recommandent l'entrée en matière. MM. Progin, Vonderweid et Gendre la combattent. La discussion a été reprise jeudi.

GRUYÈRE

Conférence. — La troisième conférence offerte gratuitement au public de Bulle par le Cercle des Arts et Métiers aura lieu dimanche prochain, à 8 h. du soir, dans la grande salle de l'hôtel des Alpes.

M. le professeur Huguenin donnera la suite de ses souvenirs d'Afrique.

Sentier de Bataille. — Serait-il permis de demander aux autorités compétentes à qui incombe la charge d'entretenir le sentier de Bataille? Depuis une année, ce sentier est non seulement impraticable, mais c'est un véritable casse-cou. Le voyageur qui s'y aventure risque, à chaque instant, d'être assommé par les pierres qui se détachent au-dessus de sa tête; s'il échappe à ce danger, il doit prendre mille précautions pour ne pas perdre pied sur ce sentier réduit aux proportions les plus congrues et tomber ainsi dans les précipices.

L'ancien sentier, qu'on a censé avoir corrigé, n'était pas ce qu'il y avait de plus engageant, il est vrai. Il avait bien quelques analogies avec ce sentier de la vertu conduisant au ciel, représenté sur les images d'Epinal; il était tout aussi tortueux et rocailleux, tout aussi entouré de ronces et d'épines, et

quelques lézards fuyant à l'approche du pas lourd du montagnard pouvaient donner aux personnes timides l'illusion du fameux serpent guettant le talon du pèlerin déchaussé. Mais, au moins, sur ce sentier, on pouvait s'y aventurer sans danger, et souvent on pouvait y rencontrer de robustes montagnards portant sur leurs larges épaules des veaux et des moutons.

On en est à regretter ce vieux sentier de nos pères quand on voit dans quel dangereux état est celui créé, il y a quelques années, par l'imagination féconde d'un ingénieur, plus à même, je crois, de tracer des ponts et chaussées que de faire des chemins alpestres. En tout cas, et pour aussi longtemps qu'un changement ne sera apporté à l'état de choses actuel, je crois qu'il serait dans l'intérêt de la sécurité publique d'interdire ce sentier non seulement au bétail, comme c'est le cas actuellement, mais d'étendre cette interdiction aux personnes.

CHRONIQUE AGRICOLE

Nous prenons dans l'Agronome du 10 décembre 1892 l'article suivant qui nous paraît renfermer des renseignements utiles et provoquer des essais personnels :

« Un précepte admis par tous en matière de l'art de traire les vaches, c'est que trois traites par jour en été donnent plus de lait que deux seulement.

« On tient aussi pour bien établi qu'il est important d'épuiser totalement les mamelles à chaque traite sous peine de provoquer une diminution de la fécondité laitière des vaches. C'est là un point essentiel à observer.

« Le fait suivant, rapporté par le Landw. Jahresbericht du docteur Buerstenbinder, et que nous empruntons au Journal des Villages, met en pleine lumière ce que nous avançons.

« On fit traire cinq vaches pendant quinze jours, suivant la mode habituelle, par un domestique que nous désignerons par A, qui s'y connaissait, mais qui ne fut pas prévenu qu'il s'agissait d'une expérience.

« La quinzaine suivante, pendant laquelle les vaches continuèrent à être nourries exactement de la même manière, on chargea de la traite un autre domestique B, auquel on avait fait part du but d'expérience.

Table with 4 columns: Vache N°, Vacher A., Vacher B., Excédent. Rows show milk production for 5 different cows.

« Cet exemple établit clairement l'influence considérable exercée sur le rendement en lait par une traite à fond. Ce dernier dépend donc, dans une proportion qui n'est pas négligeable, de la manière dont la traite est faite, ainsi que de la fréquence de cette opération. Ainsi le produit argent à retirer du lait est en rapport avec la rapidité de la traite; il n'est pas indifférent que le pis se vide lentement ou rapidement.

« D'après d'autres expériences qui ont été exécutées en Allemagne, sur neuf vaches, en 22 jours, la teneur du lait en graisse s'est élevée à 11,73 %, grâce à une mulsion plus rapide. On peut déduire de là, entre autres choses, que, dans les fermes pourvues d'un nombreux bétail laitier, les longues conversations du personnel pendant la traite ne sont pas à leur place, parce que son attention est trop détournée de la besogne et que le travail traîne en longueur; deux causes de dommages.

« Une autre raison très importante de traire complètement les vaches, c'est que, l'expérience l'a prouvé, lorsqu'on les traite incomplètement, leurs aptitudes laitières diminuent et que la meilleure vache laitière peut par là être gâtée.

« Ce n'est qu'à force d'exciter de plus en plus les glandes qui sécrètent le lait, qu'on est parvenu à amener les vaches à donner plus de lait que n'en réclame le veau pour sa nourriture. Les vaches, dans la période qui suit le vêlage, donnent bien au delà de ce que peut contenir le pis, d'où l'on doit conclure qu'une partie, et souvent la plus grande partie du lait, n'est sécrétée par les glandes mammaires que pendant la traite, par suite de l'excitation provoquée par la mulsion.

« Enfin, un troisième prétexte qui n'est peut-être pas aussi incontestable que les deux précédents, c'est d'opérer à la fois sur deux trayons de droite, puis sur ceux de gauche et non sur un trayon antérieur et sur un trayon postérieur.

« Un journal agricole, qui préconise ce système, prétend le justifier par la nature même des mamelles de la vache. Les mamelles, dit-il, sont séparées par une membrane, de sorte que le lait ne peut passer de l'une dans l'autre. Mais, par contre, chaque mamelle a deux subdivisions où le lait peut passer de l'une dans l'autre. Il en résulte que, si on traite à la fois les deux trayons antérieurs, le lait peut, au lieu de tomber, passer dans les trayons postérieurs et réciproquement; on évite ce déplacement en opérant sur deux trayons du même côté.

« Or, cette théorie a été contredite par un expérimentateur qui, en 1888, a constaté que l'on obtient un meilleur rendement si l'on opère en diagonale, c'est-à-dire en trayant à la fois le trayon antérieur droit et le trayon postérieur gauche et vice versa.

« Quoi qu'il en soit de ces théories, il nous paraît que l'on peut en conclure que le rendement dépend bien moins de l'ordre suivi dans l'emploi des trayons que de l'habileté avec laquelle on les manie. »

FAITS DIVERS

Un sac de sable est inappréciable en hiver, surtout dans la chambre d'un malade. Rien n'est plus simple que de se le procurer. Prenez du sable fin et propre; séchez-le complètement dans un chaudron sur le poêle, faites un sac de flanelle d'environ 20 centimètres de côté, remplissez-le avec le sable fin; cousez soigneusement l'ouverture et recouvrez le sac de coton ou de linge. Cela empêchera le sable de s'échapper et vous permettra de chauffer vivement le sac en le plaçant dans le four ou sur le poêle. Le sable retient longtemps la chaleur et le sac peut être mis contre le dos sans gêner le malade. Il est bon de faire deux ou trois sacs et de les avoir sous la main pour s'en servir le cas échéant.

Cachemires, mérinos et étoffes - fantaisie noir - double largeur, pure laine, de fr. 1.15 à fr. 5.80 par mètre - franco à domicile en tout métrage par le dépôt de fabrique F. Jelmoli, à Zurich. Echantillons par retour.

Station météorologique fédérale de Marsens.

Thermomètre table with columns for dates (Févr. 13-18) and times (7 h. m., 1 h. s., 9 h. s.).

Hygromètre table with columns for dates (7 h. m., 1 h. s., 9 h. s.) and humidity values.

Direction et force du vent table with columns for times (7 h. m., 1 h. s.) and wind directions (S1, S2, S0).

Pluviomètre table with columns for precipitation measurements.

Mercuriale du marché de Bulle du 23 février 1893.

Large table listing market prices for various goods like Froment, Avoine, Seigle, Orge, Pommes de terre, etc., with columns for quantity and price.

A VENDRE - A distraire, environ 3000 pieds de foin et regain, en bloc ou séparément. S'adresser à Alphonse DERMEREZ, Bulle. [116]

A LOUER - Au centre de la ville, une grande cave, non meublée, pouvant servir de dépôt. S'adresser au bureau du journal. [123]

On demande - une fille sérieuse, sachant faire la cuisine. Bonnes références sont exigées. S'adresser au bureau du journal. [129]

On demande - une jeune fille de 12 à 14 ans, en qualité d'émule à l'étranger. S'adresser au bureau du journal. [129]

Etoffes soie pour robes de bal

et satins pour mascarades, 85 cent. le mètre

jusqu'à fr. 4.85, ainsi que des étoffes de soie noir, blanc et couleur, à partir de 85 cent. jusqu'à fr. 22.80 le m. — en uni, rayé, quadrillé et façonné (environ 240 qual. et 2000 nuances et dessins différents).

| | | | | |
|-----------------------|-----------------|-------|---------|-------|
| Damas-soie | à partir de fr. | 2.10 | jusqu'à | 20.50 |
| Foulards-soie | > | 1.50 | > | 6.55 |
| Grenadines-soie | > | 1.50 | > | 14.85 |
| Bengalines-soie | > | 2.20 | > | 11.60 |
| Etoffe en soie écru | > | 18.65 | > | 77.60 |
| Peluches-soie | > | 1.90 | > | 23.65 |
| Satin pour mascarades | > | — .85 | > | 4.85 |
| Dentelles-soie | > | 3.15 | > | 67.50 |

etc. — Echantillons par retour. [184]

Fabrique de soieries de G. Henneberg, Zurich.

BULLE **AGENCE AGRICOLE ET COMMERCIALE** BULLE
 Place du Marché au petit détail. **AUGUSTE BARRAS** Place du Marché au petit détail.
ENGRAIS CHIMIQUES

Son engrais universel N° 8 est spécialement recommandé. Contrôle des stations fédérales de Berne et Zurich. Procès-verbaux à la disposition des clients. Qualité garantie. Prix inférieurs à ceux d'autres fabriques. [59]

Vente de fourrage.

L'avocat Magnin vendra, en mises publiques et par lots, 2 grangées de foin et regain d'environ 23,000 pieds chacune, à distraire ou à consommer sur place.
 La mise se fera le **lundi 6 mars prochain**, dès 10 heures, à la grange du Verdell, entre Bulle et Riaz, et dès 2 heures, à la grange du bas de la ville.
 Favorables conditions de paiement. [118]

Mises de fourrage A DISTRAIRE

Lundi 27 février, le soussigné exposera en vente, en mises publiques, 10,000 pieds de foin et 5000 pieds de regain du domaine de Pont-en-Ogoz. Fourrage excellent, bon pour traire et bien réussi. — Terme pour le paiement.
 Rendez-vous des mises à 10 heures, à l'auberge du Bry.
 Jules Pugin, instituteur. [96]

Avis important.

La Société de laiterie de Bulle a décidé, vu les abus qui se commettent dans la vente du lait, qu'elle ne vendra son lait au prix de 11 centimes le litre qu'aux personnes qui se feront inscrire chez le laitier en lui indiquant la quantité journalière. On peut s'inscrire en tout temps. Toute personne non inscrite payera 15 centimes le litre.
 Le public est prévenu que, malgré les faux bruits répandus, la Société ne vendra jamais son lait plus de 15 centimes le litre dans son établissement.
 La Commission. [119]

Arboriculture et horticulture.

Les soussignés offrent leurs services pour :
 1° **Plantation**, greffe, taille, restauration, etc., d'arbres fruitiers et d'ornement;
 2° **Création** et soins de jardins potagers et d'agrément, massifs, etc.
 Ils se chargent, en outre, de fournir les meilleures variétés d'arbres fruitiers pour plantations en plein vent ou en espalier.
 Prix modérés.
 Victor Dafflon et Désiré Ansermod, Gruyères. [122]

Nouveau Commerce de FARINES

Son. avoine, blé comprimé.
TOURTEAUX de sésame blanc.
 Maïs et farines spécialement pour engrais.
 Graine et farine de lin.
 Le tout de première qualité.
 PRIX TRÈS RÉDUITS [767]
 I. CROTTI, négociant, Bulle.

VACHERIN

pour fondue et à la main,
 Fromage gras, mi-gras et maigre. [112]
 A l'Agence agricole Auguste Barras, place du Marché au petit détail, Bulle.

SOCIÉTÉ DE CHANT
Männerchor Bulle.
Soirée familière
 au Lion-d'Or, premier étage,
 Dimanche 26 février, à 8 h. précises du soir.
 Invitation cordiale. [120]

AVIS

Les dames et demoiselles désirant avoir leurs chapeaux blanchis pour les fêtes sont priées de les apporter jusqu'au 15 mars; passé cette date, on ne peut en fixer le retour.
 Esther Balloz, modes, aux Quatre Saisons, Bulle. [128]

Engrais chimique.

DOSAGES GARANTIS
 La maison **COIGNET & Cie**, à Paris, avise l'honorable public qu'elle a confié la vente de ses produits à **M. J. Crotti**, à Bulle, et à **J. Gagny**, à Marsens.
 Prix réduits. Tout achat de 500 kg. donne droit à l'analyse gratuite, à la station agromique de la Rutti, près Berne.
 Grand rabais par wagon complet. [114]

Produits de malt du Dr Wander

ZURICH
 Diplôme 1^{er} ordre.

Prospectus dans toutes les pharmacies.

30 ans de succès. Diplômes et médailles.

Il vient d'arriver un nouvel assortiment de **Potages à la minute** chez **MAGGI** Louis Treyvaud, à Bulle.

Dans les cas de pâles couleurs, anémie, faiblesse des nerfs, affections nerveuses, nervosité, maux de tête et dans tous les cas où l'organisme tout entier a besoin d'être fortifié, où il y a perte de forces, dans les cas de scrofules, débilité des enfants, rachitisme, manque de développement corporel, croissance pénible, digestion paresseuse, formation défectueuse du sang, la poudre de l'abbé **KNEIPP** est un remède inestimable pour le traitement du sang et des os, et comme fortifiant du système nerveux; les plus jeunes enfants, les personnes les plus délicates la supportent et n'en éprouvent nul inconvénient. Prix: 1 fr. par boîte; port, 10 cent. Franco pour envoi de deux boîtes. Qu'on écrive toujours à **KARRER-GALLATI**, à GLARIS. [291]

Le Dermatolip du Dr G. Wander

(meilleure huile pour le cuir) amollit le cuir le plus dur et le plus vieux, le rend souple, flexible et imperméable. Très apprécié par les chasseurs. Le meilleur enduit (moyen de graissage) pour les harnais, les bottes, les sabots de chevaux, selles, voitures, chez **MM. A. BOSSON, L. KOEBER**, épicerie, à Bulle. [705]
Alex. DESBIOLLES, épicerie, >
Louis DESBIOLLES, droguerie, >
Jambé, pharmacien, à Châtel-St-Denis.

Taches de rousseur. Poils au visage.

Vos remèdes, faciles à employer et d'une parfaite innocuité, m'ont débarrassée aussi bien des taches de rousseur que des poils au visage. Je conseille donc à tous ceux qui sont affligés de ces laideurs au visage de s'adresser à vous en toute confiance. **Virginie Baudin**, Payerne (Vaud). Qu'on s'adresse toujours à la **Polyclinique privée à Glaris**. [292]

LOTÉRIE

Fribourg (Suisse)
 AUTORISÉE PAR ARRÊT DU GOUVERNEMENT LE 1^{er} FÉVRIER 1892
 6 Séries de 1,000,000 de billets, chac. dans 8 tirages
 ÉMISSION DE LA 1^{re} SÉRIE DONNANT DROIT A
 UN GROS LOT **200,000** fr.
 DE
 Un gros lot de **100,000** fr.
 Deux gros lots de **50,000** fr.
 1 lot de **20,000** fr. 6 lots de **10,000** fr.
 11 lots de **5,000** fr. 25 lots de **1,000** fr.
 60 > 500 900 > 100
 100 > 50 750 > 20
 Tous les lots sont payables en argent
1^{er} TIRAGE TRÈS PROCHAIN
 Donnant 918 LOTS répartis comme suit:
 Un gros lot de **50,000** fr. • Un gros lot de **10,000** fr.
 1 lot de **5,000** fr. | 5 lots de **1,000** fr. | 10 lots de **500** fr.
 50 lots de **100** fr. | 100 > 50 | 750 > 20
 La Liste des n° gagnants sera adressée gratuitement à tous porteurs de billets.
 Le Billet: **UN franc**, joint 10c. pour le retour
 Adr. mandat-poste à **M. RICHARD à Fribourg** (Suisse) [110F] [12]

CHOUROUTE

de **STRASBOURG** et de **BERNE**
 GROS ET DÉTAIL
 chez **L. & C. Barras**,
 vis-à-vis du Cheval-Blanc, à Bulle. [697]

A VENDRE

Un char à ressort, chez **Ch. Knubel**, sellier, Bulle. [103]

Avis médical.

Le soussigné avise le public qu'il s'est établi à **La Roche**, ancienne cure.
J. HAYOZ, méd.-chirurg. [102] (A223F)

A remettre:

Un **café-restaurant** bien achalandé. S'adresser à **Charles Widmann**, rue du Simphon 19, à Vevey. [83]

On offre à vendre:

Un **potager** à 4 marmites, presque neuf, à bas prix. S'adresser au bureau du journal. [125]

A vendre:

Une **marais** située au-dessus de la commune de Corbières. S'adresser à **Louis Scyboz**, à Morlon. [109]

Cours élémentaire d'allemand

du professeur **HUGUENIN** pour petits garçons et petites filles sera ouvert **jeudi prochain**, 2 mars, à 2 heures après midi.
 Les parents qui ont souscrit, comme ceux qui n'ont pas eu le loisir de le faire, sont priés de venir se présenter au domicile du professeur à une heure et demie pour lui exprimer leurs idées sur la manière dont ils désirent que cet enseignement soit donné à leurs enfants.
 Prix du cours: 15 leçons, 10 fr., payables en s'inscrivant.

Dernière liquidation

au prix de facture du dépôt de machines à coudre et accessoires.
 S'adresser tous les jours, de midi à 2 heures, au Pensionnat, à Bulle.
P. Brunisholz. [814]

ON DEMANDE ET OFFRE

des cuisinières, femmes de chambre, sommières, filles de ménage sachant cuire, bonnes d'enfants, nourrices, cochers-jardiniers, valets de chambre; portiers, cavistes, vachers, frémagers, charretiers, ainsi que domestiques de campagne, hommes et femmes sachant traire.
Mme J. MOEHR-RIDOUX
 85, rue du Pont-Suspendu, Fribourg (Suisse).
Placements pour tous pays.
 Joindre 20 cent. en timbres pour réponse. A la même adresse, on demande pour la France des vachers et domestiques de campagne (hommes et femmes sachant traire).
 Tous mes placements sont faits avec garantie. (H29F) [53]

Meunerie.

Farines qualité garantie.
 Farines toutes spéciales pour engrais.
 Belles semoules.
 Mouture soignée de maïs.
 Echanges de toutes graines contre farine.
 Blés rouges et noirs pour la volaille.
 Tourteaux de lin et de sésame.
 GROS ET DÉTAIL
 Prix très réduits. [532]
 Sous la **CROIX-BLANCHE**, à Bulle.

CONCENTRÉ
MAGGI
 POTAGES

A louer:

Un appartement de 3 belles pièces, cuisine, cave, galetas, buanderie, situé au centre de la ville. Entrée à volonté.
 S'adresser à **DEILLON**, à l'Ecu, Bulle. [76]

A vendre:

4 500 pieds de regain à distraire, chez **GREMAUD**, au Chaffard, Riaz. [124]

Für ein grosses Unternehmen wird für jetzt oder später zu engagieren gesucht:
Ein Bleichermeister, der das Bleichen von Strohflechten genau versteht und gewillt ist, bei gutem Gehalte einen mehrjährigen Contract zu machen. Offerten mit Gehaltsansprüchen sub «Bleichermeister», Berlin, Wilhelmstr. 10, Neuzeit-Expedition, erbeten. (OF5886) [121]

CACAO SOLUBLE
Suchard
 EXCELLENTE QUALITÉ
 PRÉPARATION INSTANTANÉE
 Bulle. — Emile Lenz, imprimeur-éditeur.

PRIX DE L'ABONNEMENT
 Pour la Suisse: 1 an, 6 mois
 Etranger: 1 an, 8 fr., 6 payable d'avance
 Prix du numéro:
 On s'abonne à tous les de poste.

Après les réflexions que nous avons déjà meuse loterie de l'Etat; mais tout s'est je regrette qu'il vaise cause. M. Pyt les circonstances at rie, on nous a répondu que plus que l'Etat de secourir l'univers neurs de billets de neurs sauront-ils qu' ment de notre univers les prospectus et su pour but de venir nom de l'université tures, ou n'est-ce p doit servir à attirer

On a voulu comp de Berne. Mais cette première que de no et je suis de l'avis o toute loterie à une l'aise pour parler o plusieurs cantons o que Fribourg aurait La loterie de Ber lets, divisés en 3 chaque série, 80,0 120,000 fr., soit la seulement était rése A Berne, le gouver Loterie. C'est un ce et respectables, pri qui a dirigé les opé n'ont voulu partici

FEUILLETON
PETIT
 ÉMI
 Il tira de ses poches sous les yeux de Ber bijoux: des boucles d'oe celet.
 — Berthe, dit-il, c'e
 — Merci, monsieur, elle sèchement.
 — Vous êtes bien di
 — Je ne vous deman tre chose de vous.
 — Ah! s'écria-t-il, v Elle haussa les épan Il reforma les écrius — Mon Dieu, est-ce mit la jeune fille.
 La servante attenda — Eh bien, mons réussi?
 — Non, elle a refus gardés; je n'obtiens parle, elle ne me répon la liberté; c'est toujon — Elle n'est pas un cage, et si j'étais à vot — Que ferai-je ta?
 — Je la laisserais s'